

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2965 - Mercredi 26 Juillet 2017 - Prix : 200 Fc

DOSSIER INTER-ÎLE AIR

L'Anacm met les points sur les I



Les techniciens de l'Anacm devant la presse sur l'affaire Inter Iles

SANTÉ PUBLIQUE

Le personnel de la santé et de la société civile s'exerce sur le VRAM

LIRE PAGE 3



Pharmacie de garde

Pharmacie Yassine: 365 53 32

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2017**

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

INTERCONNEXION ENTRE TELMA ET COMORES TELECOM

La rue reste très impatiente

L'interconnexion doit être effective, selon une directive de l'ANRTIC, d'ici le 31 juillet prochain. Hier, La Gazette des Comores a recueilli les avis des usagers et les impressions par rapport à cette énième annonce. L'homme de la rue reste très impatient et incertain, et on attend que le chef de l'Etat intervienne.

« Impatients » et « incertains », restent les mots qui ressortent de la bouche des gens que nous avons interrogé hier. Suite à l'annonce faite ces derniers jours selon laquelle l'interconnexion doit se faire d'ici le 30 juillet prochain, la rue semble dubitative. « Puisque

c'est la énième fois que l'ANERTIC communique une date qui n'est jamais respectée, moi j'attends voir avant d'y croire », répond Mohamed Abdou Salim, à la place de l'indépendance. Cet employé du ministère des affaires étrangères reste comme son frère Adinane «

impatiens » de voir l'interconnexion se faire entre les deux opérateurs.

« Sachez que c'est la population qui en souffre le plus », estime Lastique, trouvé à la place Ajao. Pour illustrer son propos, cet employé du commissariat à l'Education de l'île de Ngazidja parle de ses amis qui restent abonnés à Telma, « à juste titre, en refusant carrément la puce de Comores Telecom, vu la connexion, et on n'arrive pas à communiquer ».

Mohamed Ahmed Mlanao, de Ma-mwé, quant à lui, il ne croit pas à ces histoires, et interpelle le chef de l'Etat pour intervenir en personne. Pour lui, c'est la seule solution. « Il faut que Beit-Salam bouge. Si je président Azali ne se mêle pas en personne, je ne cois pas que ça sera un jour une réalité. On va en rester là... », préconise Mdjasiri, Saïd Hamidou.

Un autre usager, gardant l'anonymat, dans un taxi de la ligne Voidjou-Moroni, pense que l'Anrtic

ne fait que sortir chaque jour un communiqué qui « ne sera jamais respecté ». Et cela, selon lui « pour calmer la population ». En tout cas, pour ceux qui s'abonnent chez les deux sociétés (deux puces), préféreraient Telma pour la qualité de la connexion internet, alors que s'il s'agit de la durée de validité du crédit des appels, l'on choisit Comore-Telecom.

Ibnou M. Abdou

PROGRAMME ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Onze projets communautaires financés

Hier mardi s'est tenu à l'ex-Cefader de Mdé, la cérémonie de signature des contrats concernant 11 (onze) bénéficiaires de subventions pour un montant total de près de cinq cent millions de francs comoriens (500 millions KMF). Les bénéficiaires des subventions sont des associations et des structures locales qui travaillent depuis de nombreuses années en Union des Comores.

Ces 11 (onze) subventions ont été sélectionnées au terme d'un appel à propositions ouvert lancé en février 2017, qui a recueilli 30 propositions, pour la plupart de grande qualité. Huit projets seront financés dans l'île de Ndzuani et trois à Ngazidja et aucun à Mwali. Quand on connaît le

cheminement pour accéder à ces fonds, on peut constater que la société civile dans l'île de Ndzuani a montré des réelles capacités pour capter ces ressources. Les structures insulaires doivent accorder une importance accrue dans le renforcement des capacités des communautés de base.

Grâce à cette importante contribution de l'Union européenne à travers le Programme Alliance Mondiale Contre le Changement climatique, ces organisations de la société civile ou autorités locales vont mettre en œuvre leur projet dans des domaines variés, notamment : la protection des bassins versants, la promotion d'une agriculture durable, la gestion durable des sols, la reforestation et le maraichage, l'aménagement et le suivi des

mangroves, le suivi des récifs coralliens, la protection du littoral et rivière, l'efficacité énergétique, le compostage à base de déchets organiques, la promotion de l'écotourisme communautaire, etc...

La cérémonie a eu lieu en présence du Vice-Président en charge du Ministère de l'environnement et les représentants du Ministre des finances et du budget et de l'Union européenne. A cette occasion, le Vice-Président Moustadroine Abdou a déclaré que « en tant que petit Etat insulaire en développe-


ment, nous devons veiller à ce que nos politiques et stratégies de développement, nos plans d'actions dans tous les secteurs stratégiques et projets de développement soient résistants face à un climat en pleine évolution pour une meilleure adaptation. C'est pourquoi, dans le cadre du Programme Alliance Mondiale contre le Changement Climatique financé par l'Union européenne, nous avons voulu afficher un signal fort en encourageant les acteurs de protection de l'environnement en finançant des projets pilotes résilients ».

Il convient en outre de rappeler que cet appui important de l'Union européenne s'inscrit dans son engagement à accompagner l'Union des Comores pour atteindre les Objectifs de développement durable. Dans ce cadre, depuis 2013, près de 7 Millions d'euros de subventions ont été octroyés aux acteurs de la société civile et autorités locales.

Mmagaza

Le Vice-Président Moustadroine





Unité - Solidarité - Développement

ETABLISSEMENT PUBLIC, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL « MADJI NA MWENDJE YAKOMOR »

BP 1762 MORONI - UNION DES COMORES TEL 265 773 79 81 FAX 269 773 23 59


Moroni, le 21 juillet 2017

AVIS DE VENTE AU PLUS OFFRANT

Le 21 juillet 2017, le comité provisoire chargé de la gestion de l'EPIC Ma-Mwe présidé par le Directeur du Comité Monsieur Abdou Saïd Mdahoma, informe les personnes physiques et morales qu'il met en vente au plus offrant les épaves de son parc automobile :

- ✓ Les épaves peuvent être inspectées au parc automobile de la Ma-Mwe à partir du 21/07/2017 entre 08h à 14h du lundi au samedi.
- ✓ Les véhicules seront vendus en l'état et aucune réclamation ne sera acceptée après l'attribution du marché.
- ✓ Les soumissionnaires doivent fournir une seule offre signée par l'intéressé.
- ✓ Les offres seront déposées au secrétariat du Directeur du Comité provisoire sous enveloppe scellée avec la mention suivante : « offre d'achat véhicule avec la marque et numéro d'immatriculation ».
- ✓ Les offres sont valables jusqu'au 31/07/2017 à 14h 30mn.
- ✓ Les soumissionnaires dont leurs offres sont retenues seront informés par courrier.
- ✓ Les mieux offrant de la dite vente aura 72h pour faire le paiement.
- ✓ Le candidat sélectionné sera notifié et aura une semaine pour procéder à l'enlèvement du matériel par ses propres moyens.

Le Directeur du Comité



DOSSIER INTER-ÎLE AIR

L'Anacm met les points sur les I

Les techniciens de l'aviation civile ressortent l'argument sûreté sur le dossier Inter îles Air. Dans une conférence de presse tenue hier mardi les inspecteurs air de l'Anacm ont nié avoir une dent contre les compagnies nationales. Ils exigent à ces dernières de se soumettre aux règlements de la navigation aérienne au nom de la sûreté et de la sécurité des vols.

24 heures après la publication d'une tribune par le patron de la compagnie inter îles Air qui accuse l'Anacm de vouloir sa perte, les techniciens de l'autorité régulatrice s'expriment et rejettent d'un revers de la main toute accusation. « L'aviation civile n'est pas un exploitant aéronautique, c'est une autorité régulatrice. Elle est là pour faire respecter les normes de la sûreté et de la sécurité des aéronefs », a déclaré Ezidine Youssouf inspecteur air de l'Anacm.

Pour Nassur Ben Ali directeur



de sécurité des vols, la note d'information adressée par l'Anacm ne serait pas nouveau : « nous échangeons régulièrement avec cette compagnie sur les garanties en ce qui concerne la sûreté et la sécurité ». D'après-lui le problème qui se

pose « est un problème de sécurité et non un problème entre l'autorité régulatrice et une quelconque compagnie », a-t-il dit en ne se privant pas de donner quelques notions de transport aérien.

« Aujourd'hui Inter îles possède

un appareil monomoteur. Et il y a donc deux conditions pour une caravane Csna 208 qui possède 12 sièges. Maintenant quand un avion monomoteur selon la réglementation comorienne et la réglementation internationale transporte au delà de neuf passagers, il doit avoir des équipements spécifiques et nous l'avons fait savoir à Inter îles, qui devait posséder ces équipements à défaut, inter îles ne devait transporter que neuf passagers », a expliqué l'inspecteur air de l'Anacm.

A l'entendre la route imposée à cette compagnie pour la desserte intérieure est la plus conforme pour la sécurité et la sûreté d'un monomoteur comme celui exploité par la compagnie Inter-îles Air. A noter que pour se rendre dans les autres îles au départ de Hahaya, les aéronefs survolent le col de Diboini, le chemin le plus économique. Un trajet dangereux pour les monomoteurs qui risquent une collision avec les montagnes en cas de perte de

moteur, d'après ces techniciens.

« Raison pour laquelle une nouvelle réglementation leur enjoint de passer par la mer, car en cas de perte de moteur l'appareil peut faire un vol plané, pour retourner sur l'aéroport de départ ou un autre de dégalement », fait savoir M. Youssouf.

Pour rappel, le directeur général d'Inter-îles dans un long post publié dans les réseaux sociaux et repris par la presse nationale s'est inquiété sur le sort réservé à sa compagnie « la dernière survivante » après l'immobilisation d'Ab Aviation depuis le 15 janvier (lire notre édition du 25 juillet 2017). Un débat qui est loin d'être clos pour tous ceux qui s'intéressent des près au secteur du transport aérien comorien, et la problématique récurrente de la circulation des personnes et des biens dans un pays insulaire comme les Comores.

Maoulida Mbaé

SANTÉ PUBLIQUE

Le personnel de la santé et de la société civile s'exerce sur le VRAM

Les personnels de la santé et de la société civile étaient tous réunis dans un atelier national de planification et de développement des outils en vue de l'évaluation des risques et cartographie en Union des Comores. Durant cinq jours, ils vont s'exercer sur la vulnérabilité et l'évaluation et la cartographie des risques (VRAM).

L'Union des Comores est sujette aux inondations, cyclones, voire même les tremblements de terre. Hier lundi, les personnels de la santé, de l'environnement, de l'eau, de la sécurité civile, les partenaires humanitaires et les partis politiques étaient tous réunis dans une rencontre afin de planifier et développer des outils en vue de l'évaluation des risques et cartographie en Union des Comores pour la préparation des urgences sanitaires.

Cette initiative vise à renforcer les capacités et compétences requises pour mieux se préparer à répondre rapidement, efficacement et de manière coordonnée en cas de survenue d'une quelconque urgence sanitaire aux Comores. « Plusieurs facteurs influent sur la vulnérabilité du pays à ces risques naturels et compliquent encore la réponse lorsqu'un événement se produit. Une planification efficace pour la gestion des risques catastrophique y compris la préparation et la réponse aux situations d'urgence, nécessite une identification adéquate des facteurs

qui rendent les communautés et les systèmes de santé sensibles aux effets néfastes des dangers. La vulnérabilité et l'évaluation et la cartographie des risques (VRAM) est une méthodologie qui permet d'identifier les individus, les communautés ou les régions à risque pour des interventions bien ciblées de préparation et de réduction des risques », souligne Maria Soares Da Silva, la représentante de l'OM en Union des Comores.

L'objectif de l'exercice VRAM est de contribuer au renforcement de la gestion des urgences de santé

publique aux Comores par l'évaluation des risques et la formulation de recommandations pour réduire la vulnérabilité, augmenter la capacité et construire éventuellement la résilience de la population et du système de santé face aux dangers. « Il faut donc veiller à ce que toutes les politiques nationales contribuent à une politique publique de santé où chaque ministère a un rôle à jouer pour assurer une population saine et un système de santé efficace », poursuit-elle.

Cet exercice VRAM s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de

Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCA2D). Pour la secrétaire générale du ministère de la santé, c'est une opportunité pour le pays d'évaluer le niveau de préparation existant en matière de gestion de risque de catastrophe et d'y apporter des réajustements. « Cette rencontre traduit non seulement l'engagement de notre gouvernement en faveur de cette initiative mais aussi la volonté et la détermination des parties prenantes à travailler ensemble pour réduire l'impact des urgences et catastrophes liés aux changements climatiques et

aux épidémies », avance Moinour Said Hassane, la secrétaire générale du ministère de la santé. Cet exercice VRAM va permettre au pays de renforcer les capacités managériales et rendre le système de santé du pays résilient.

Mohamed Youssouf



Participants à l'atelier Santé sur le VRAM

La Gazette des Comores
B.P. 2216 - Tél. 76 26 20
Email: la_gazette@comorestelecom.km
Fondateur
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
Rédaction
El-Had Said Omar
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Photographe
HZK-Press SARL
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie

CULTURE

Première représentation de Daba, l'enfant qui n'aime pas l'école



En résidence depuis deux mois, Soumette Ahmed et Thomas Breant vont présenter un nouveau spectacle qui s'appelle Daba, l'enfant qui n'aime pas l'école. Une avant première représentation est prévue ce vendredi au CCAC Mavuna et la première représentation le 5 Août à l'Alliance Française de Moroni.

Depuis le mois de juin dernier, deux comédiens marionnettistes à savoir Soumette Ahmed et Thomas Breant se trouvaient en résidence à Avignon sur la création du spectacle "Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école". Une deuxième résidence a

débuté en ce mois de juillet au CCAC Mavuna et une avant première représentation de celui-ci est prévue le 28 juillet prochain.

La pièce en question est un conte de Salim Hatubou, adapté et mis en scène par Jean Claude Leportier. Daba, l'enfant qui n'aime pas l'école raconte l'histoire d'un enfant qui refuse d'aller à l'école. Il multiplie les bêtises et devient idiot. A la fin, il se rend compte qu'il est devenu très idiot et demande à sa mère d'aller à l'école. « La pièce est traitée de manière humoristique. Daba et ses bêtises ainsi que les marionnettes ramènent le public à rire », montre Jean Claude Leportier, le metteur en scène.

Ce spectacle qui se joue sous le thème de l'école, les deux acteurs seront accompagnés par des marionnettes. Une première en Union des Comores. « C'est la première fois aux Comores qu'on va avoir un spectacle avec des marionnettes et qui sera adressé au grand public », précise-t-il, avant d'ajouter que « les marionnettes du spectacle ont été déjà fabriquées auparavant ». A travers cette pièce, l'adaptateur et metteur en scène veut sensibiliser les enfants sur la nécessité d'étudier et que l'école est aussi structurante pour le développement et l'épanouissement de l'individu.

Mohamed Youssouf

FOOTBALL : MALTE ET NOAH

L'Europe fascinée par le Camerounais du Volcan

Après une saison sportive active passée dans l'Archipel, le Camerounais Stéphane Noah va explorer le football de l'Europe. Ce milieu de terrain stabilisateur de Volcan Club de Moroni, un club plusieurs fois leader du championnat national et vainqueur de la Coupe des Comores, a séduit Xwkija Tigers Fc de Malte, une équipe de D1, très ambitieuse. Reportage

"Je suis aux Comores, suite à un entretien que j'ai eu à Yaoundé avec l'entraîneur comorien Ali Mchindra », explique le futur maltais. Ali Mchindra est un technicien de l'académie Twmaya, en poste à Ndzuani. Il s'occupe du

football de base. En mission au Cameroun, il remarque le talent de Noah. Il le met en contact avec le directeur technique de Volcan, Tota Fahardine. « Une fois nos vues harmonisées, j'ai débarqué aux Comores et signé au Volcan. Le reste, vous le savez », ajoute Noah. Son intégration n'a pas posé de complication, car la concurrence était ouverte et saine d'émulation.

« Non, je me suis intégré facilement, bien entendu grâce à la gentillesse d'Adjilane, Nanou et beaucoup d'autres coéquipiers », se rappelle Stéphane. Il enchaîne : « Volcan est une 2e famille pour moi. Je ne le quitte pas. Je suis juste entrain de suivre mon destin. Dieu et ce club, compact et ambitieux,



ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui au football. Je reviendrai aux Comores, incha Allah. C'est un pays

très ouvert, de paix, de chaleureux accueil », poursuit-il.

Comment le Camerounais a

atterri en Europe. « Mes sorties internationales avec Volcan ont focalisé l'attention des dirigeants de mon nouveau club, Fc Xwkija Tigers de Malte. Personnellement, je m'efforcerais pour bien m'intégrer et mérite la confiance qu'ils témoignent en moi. Le semi professionnalisme n'est pas facile. La concurrence est coriace. Mais, je suis conscient de tous ces aléas. Je vais me sacrifier et m'appliquer à fond. Les bénédictions de Dieu, de mes parents et de Volcan sont derrière moi ». Noah a pris l'avion hier pour Dar Salam, et suite.

Bm Gondet

LIBRE OPINION

Apaiser pour des Assises nationales fécondes

Le pays est incontestablement entré dans une zone de turbulences !

Situation confuse lourde de danger sur la sphère religieuse. Les dirigeants musulmans et politiques comoriens semblent suivre la voie qui a conduit le monde musulman à des affrontements fratricides insensés. Chez-nous, les différents rites musulmans cohabitent en paix depuis des siècles. Cette liberté du culte couvrait même les autres religions. Pourquoi créer des troubles avec des lois et des « fatwa » qui enveniment les relations entre les citoyens ? Ne faudrait-il pas prendre en compte les différentes sensibilités religieuses pour réconcilier, pour consolider un vivre ensemble apaisé et cordial ? Comment traduire dans la pratique une situation complexe :

notre pays est profondément musulman mais notre Etat est laïc ?

Et viennent s'y greffer des luttes autour des prétendues bonnes mœurs sans qu'il soit clair que c'est l'Etat qui légifère et assure la sécurité de tous. Peut-on laisser des gens, quel que puisse être leur bonne volonté et leur érudition religieuse ériger leurs opinions en règles et à les faire appliquer par la force ? Est-il tolérable qu'un prêcheur d'une mosquée soit libre de toute contrainte et puisse se permettre de dénoncer nommément des gens ? Où cela peut-il mener ?

Danger séparatiste aussi. Sur le terrain politique la rupture de l'alliance CRC-JUWA risque de polariser le combat politique avec une coloration séparatiste insidieuse. Ce qui aurait pu constituer un élément de stabilité et de développement

d'une démocratie responsable va-t-il virer à la catastrophe. Le danger séparatiste est aussi nourri par tous ceux qui veulent focaliser les assises nationales sur la question de la tournante. Et Dieu sait s'ils sont divers, nombreux et puissants. Toutes les arrière-pensées politiciennes s'y arcbutent.

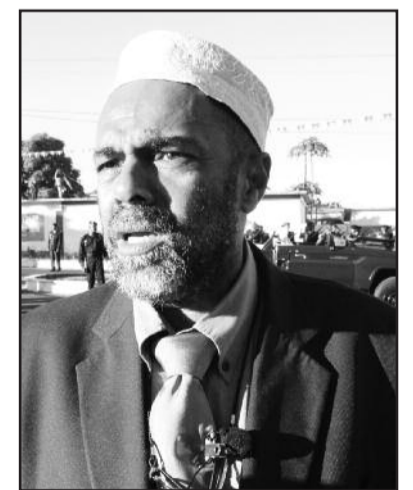
Force est donc de souligner le véritable enjeu des assises : tourner la page des premières quarante années de l'indépendance. Avant la colonisation, nous avions un pays même si, comme d'autres pays dans le monde, il ne s'était pas doté d'un Etat. On semble oublier que nombre d'Etats occidentaux se sont édifiés au XIX^e siècle. Nous avons donc notre pays, notre nation, nos valeurs. Les bases de l'émergence d'un Etat se posaient. A l'époque aucun Comorien n'oserait voler l'argent des villages et encore moins des mosquées.

Depuis l'indépendance, nous avons peu à peu tout perdu. Le pillage

des deniers publics est devenu la norme. Nous singeons la France en tout et pour tout ; perdant du même coup nos repères, nos valeurs ; ouvrant ainsi la voie aux coups d'Etats, au règne des mercenaires ; prêtant le flanc aux manœuvres de balkanisation du pays et de destruction de notre nation.

Il s'agit donc d'un enjeu fondamental qui exige une large participation. Il faut mener des études scientifiques autour de l'organisation d'un Etat comorien ancré dans des réalités nationales singulières ; autour de l'émergence de la nation comorienne et de son évolution ; autour d'une orientation économique et sociale susceptible de sortir un petit pays insulaire de la pauvreté ; autour des questions cardinales de la période comme la question de Maore. Il faut détendre l'atmosphère pour espérer un large débat apaisé dont le pays attend une nouvelle ère d'unité et de prospérité.

Notre espoir et notre vœu est de



voir le Président Azali qui a fait sien le projet des assises nationales, œuvrer sincèrement dans le sens de l'apaisement, de la concorde, du respect et de la prise en compte de toutes les tendances pour que ces assises remplissent les espoirs de notre pays et de notre nation.

Idriss

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour